

AEROSOL STROMBOLI 750ML BUTANE MENTHOL +

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation AEROSOL STROMBOLI 750ML BUTANE MENTHOL +
Nom chimique Mixture F6
Type de produit Mélange
Code produit A750SMTHBUT
UFI : JMK0-503F-3006-QR38

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes - Parfums, produits parfumés

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

-PRODIFA
ZAE Les Dix Muids
F59770 Marly France
Téléphone : +33 3 27 28 19 19

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Aérosol 1	Aérosol - Catégorie 1

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement : Danger

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H222	Aérosol extrêmement inflammable
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur
H319	Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

AEROSOL STROMBOLI 750ML BUTANE MENTHOL +

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P501	Éliminer le contenu/le récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets approuvée conformément à la réglementation locale/nationale/internationale.

Phrases EUH

EUH208	Contient d-limonene (5989-27-5) d-p-mentha-1(6),8-dien-2-one (99-49-0) . Peut produire une réaction allergique
--------	--

2.3 - Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
butane	n°CAS : 106-97-8 Numéro d'identification UE : 601-004-00-0 N°CE : 203-448-7	40 - 60	Flam. Gas 1 - H220 Press. Gas	Non applicable
propane	n°CAS : 74-98-6 Numéro d'identification UE : 601-003-00-5 N°CE : 200-827-9 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119486944-21	30 - 40	Flam. Gas 1 - H220 Gaz liquéfié - H280	Non applicable
ethanol	n°CAS : 64-17-5 Numéro d'identification UE : 603-002-00-5 N°CE : 200-578-6 Numéro d'enregistrement REACH : 01-211945761043	10 - 20	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225	Non applicable
d-p-mentha-1(6),8-dien-2-one	n°CAS : 99-49-0 Numéro d'identification UE : N°CE : 202-759-5	0 - 2,5	Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol	n°CAS : 67-63-0 Numéro d'identification UE : 603-117-00-0 N°CE : 200-661-7	0 - 2,5	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225 STOT SE 3 (H336) - H336	Non applicable
menthol	n°CAS : 89-78-1 Numéro d'identification UE : N°CE : 201-939-0 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119456815-30	0 - 2,5	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315	Non applicable

AEROSOL STROMBOLI 750ML BUTANE MENTHOL +

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
d-limonene	n°CAS : 5989-27-5 Numéro d'identification UE : 601-029-00-7 N°CE : 227-813-5 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119529223-47	0 - < 0,1	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Asp. Tox. 1 - H304 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1A - H317	Non applicable
cineole -1.8	n°CAS : 470-82-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 207-431-5 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119967772-24	0 - < 0,1	Flam. Liq. 3 - H226 Skin Sens. 1B - H317	ETA oral 2800
trans-menthone	n°CAS : 89-80-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 201-941-1 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2120741994-43	0 - < 0,1	Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Chronic 3 - H412 Flam. Liq. 3 - H226	Non applicable
p-menthan-3-one	n°CAS : 10458-14-7 Numéro d'identification UE : N°CE : 233-944-9	0 - < 0,1	Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Chronic 3 - H412 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation

- Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.
- Veiller à un apport d'air frais.
- Allonger la victime au calme, la couvrir et la maintenir au chaud.
- Demander immédiatement un avis médical.
- En cas d'inhalation des vapeurs, les symptômes d'intoxication peuvent se manifester à retardement après plusieurs heures; consulter impérativement un médecin.
- Ne pas laisser la victime sans surveillance.

Après contact avec la peau

- En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec les yeux

- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
- En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation

- Aucune information disponible.

Symptômes et effets - Après contact avec la peau

- Aucune information disponible.

Symptômes et effets - Après contact avec les yeux

- Provoque une irritation des yeux.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique. Administration d'antidote.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

AEROSOL STROMBOLI 750ML BUTANE MENTHOL +

Moyens d'extinction appropriés

- ABC-poudre
- Dioxyde de carbone (CO2)
- Mousse
- Poudre d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés

- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Produits de combustion dangereux
- Aucune information disponible.

Produits de décomposition dangereux

- Aucune information disponible.

5.3 - Conseils aux pompiers

- Eloigner le produit de la zone d'incendie.
- Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.
- Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

- Utiliser un équipement de protection personnel.
- Evacuer les personnes en lieu sûr.
- Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.
- Assurer une aération suffisante.
- Eloigner toute source d'ignition.

Pour les secouristes

- Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Aucune information disponible.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement

- Aucune information disponible.

Méthodes et matériel de nettoyage

- Ventiler la zone concernée.

Techniques inappropriées

- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation

- Éviter de: Contact avec les yeux
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec les yeux

AEROSOL STROMBOLI 750ML BUTANE MENTHOL +

- Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.
- Utiliser un système de dosage fermé.
- Lors de travaux de remplissage, de transvasement ou de dosage ou encore de prélèvement d'échantillons, utiliser: Dispositifs fermés
- Aspirer les vapeurs/aérosols directement à l'endroit où ils se forment.
- Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à exclure les risques suivants: Inhalation
- Voir section 8.
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Génération/dégagement de poussière
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: génération/formation d'aérosols
- Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
- Ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Utiliser des installations, appareillages, dispositifs d'aspiration, outillage, etc équipés d'une protection antidéflagrante.
- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
- Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Classe de stockage Matières non combustibles de toxicité aiguë, catégorie 1 et 2 / substances très toxiques
- Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
- Ne pas stocker ensemble avec: Matériau combustible
- Protéger contre: Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

propane (74-98-6)	
VLE ppm (FR)	4000 ppm
VLE mg/m3 (FR)	7200 mg/m3
IOELV TWA mg/m3 (UE)	1800 mg/m3
IOELV TWA ppm (UE)	1000 ppm
ethanol (64-17-5)	
VME ppm (FR)	1000 ppm
VME mg/m3 (FR)	1900 mg/m3
VLE ppm (FR)	1000 ppm
VLE mg/m3 (FR)	1907 mg/m3
butane (106-97-8)	
VME ppm (FR)	800 ppm

AEROSOL STROMBOLI 750ML BUTANE MENTHOL +

VME mg/m3 (FR)	1900 mg/m3
----------------	------------

DNEL / PNEC

ethanol (64-17-5)			
Type	Valeur	Utilisateur	Effet
DNEL long terme par voie orale (répété)	87 mg/kg bw/day	Consommateurs	Systémique
DNEL aigu par inhalation	1900 mg/m3	Travailleurs	Local
DNEL aigu par inhalation	950 mg/m3	Consommateurs	Local
DNEL long terme par inhalation	950 mg/m3	Travailleurs	Systémique
DNEL long terme par inhalation	114 mg/m3	Consommateurs	Systémique
DNEL long terme dermique	343 mg/kg bw/day	Travailleurs	Systémique
DNEL long terme dermique	206 mg/kg bw/day	Consommateurs	Systémique
PNEC eaux, eau douce	0,96 mg/l		
PNEC eaux, eau de mer	0,79 mg/l		
PNEC eaux, libération périodique	2,75 mg/l		
PNEC sédiment, eau douce	3,6 mg/kg		
PNEC sédiment, eau de mer	2,9 mg/kg		
PNEC terre, eau douce	0,63 mg/kg		
d-limonene (5989-27-5)			
Type	Valeur	Utilisateur	Effet
PNEC eaux, eau douce	5,4 mg/l		
PNEC eaux, eau de mer	0,54 mg/l		
PNEC sédiment, eau douce	1,32 mg/kg		
PNEC sédiment, eau de mer	0,13 mg/kg		
PNEC sol	0,262 mg/kg		
PNEC station d'épuration (STP)	1,8 mg/l		
cineole -1.8 (470-82-6)			
Type	Valeur	Utilisateur	Effet
DNEL long terme par voie orale (répété)	600 mg/kg bw/day	Consommateurs	Systémique
DNEL long terme par inhalation	7,05 mg/m3	Travailleurs	Systémique
DNEL long terme par inhalation	1,74 mg/m3	Consommateurs	Systémique
DNEL long terme dermique	2 mg/kg bw/day	Travailleurs	Systémique
DNEL long terme dermique	1 mg/kg bw/day	Consommateurs	Systémique

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés - Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État gazeux	Aspect Liquide
Couleur	Odeur caractéristique
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	Aucune donnée disponible
Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	-140 °C
Point éclair	-18 °C
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
inflammabilité	Aucune donnée disponible

AEROSOL STROMBOLI 750ML BUTANE MENTHOL +

Limite inférieure d'explosivité	3 % Vol.
Limite supérieure d'explosivité	13 % Vol.
Pression de la vapeur	> 300 kPa
Densité de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	0,578
Densité	Aucune donnée disponible
Solubilité (Eau)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Ethanol)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Acétone)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Solvants organiques)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	< 7 mm²/s
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
-----------------------	--------------------------

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	94 % < V < 100 %
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- En cas d'échauffement: Risque d'inflammation

10.5 - Matières incompatibles

- Aucune information disponible.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

AEROSOL STROMBOLI 750ML BUTANE MENTHOL +

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

- Mortel par inhalation.
- Très toxique par inhalation.

Toxicité : Substances

propane (74-98-6)	
LD50 oral (rat)	> 5000 mg/kg
LD50 dermal (rabbit)	> 5000 mg/kg
LC50 inhalation vapours (rat)	> 10 mg/l
ethanol (64-17-5)	
LD50 oral (rat)	10470 mg/kg
LD50 dermal (rat)	> 15800 mg/kg
d-limonene (5989-27-5)	
LD50 oral (rat)	> 2000 mg/kg
LD50 dermal (rat)	> 5000 mg/kg
cineole -1.8 (470-82-6)	
LD50 oral (rat)	4500 mg/kg
LD50 dermal (rabbit)	2000 mg/kg
menthol (89-78-1)	
LD50 oral (rat)	3180 mg/kg
LD50 dermal (rabbit)	> 5000 mg/kg
d-p-mentha-1(6),8-dien-2-one (99-49-0)	
LD50 oral (rat)	500 mg/kg
p-menthan-3-one (10458-14-7)	
LD50 oral (rat)	500 mg/kg
trans-menthone (89-80-5)	
LD50 oral (rat)	1950 mg/kg
LD50 dermal (rabbit)	> 5000 mg/kg
butane (106-97-8)	
LD50 oral (rat)	> 5000 mg/kg
LD50 dermal (rabbit)	> 5000 mg/kg
LC50 inhalation (rat)	> 10 ppmV

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Irritation oculaire - Catégorie 2 - Provoque une sévère irritation des yeux

- Irritant pour les yeux.

AEROSOL STROMBOLI 750ML BUTANE MENTHOL +

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales - Non classé

Cancerogénité - Non classé

Toxicité pour la reproduction - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée - Non classé

Danger par aspiration - Non classé

11.2 - Informations sur les autres dangers

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

Toxicité : Substances

ethanol (64-17-5)	
LC50 96 hr fish	13000 mg/l
ErC50 algae	275 mg/l
cineole -1.8 (470-82-6)	
LC50 96 hr fish	57 mg/l
ErC50 algae	74 mg/l
menthol (89-78-1)	
LC50 96 hr fish	22,3 mg/l
ErC50 algae	16,2 mg/l
trans-menthone (89-80-5)	
EC50 48 hr crustacea	12905 mg/l
LC50 96 hr fish	20970 mg/l
ErC50 algae	13399 mg/l

- La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

AEROSOL STROMBOLI 750ML BUTANE MENTHOL +

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

12.7 - Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets

- Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.
- Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Evacuation des eaux

- Aucune information disponible.

Précautions particulières à prendre

- Ce déchets impose une surveillance particulièrement sévère.
- Collecter les déchets séparément.
- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
- Le résidu doit rester sous surveillance.
- Les déchets doivent être tenus à l'écart des autres sortes de déchets jusqu'à leur élimination.

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

AEROSOL STROMBOLI 750ML BUTANE MENTHOL +

Numéro ONU (ADR)	:	UN1950
Numéro ONU (RID)	:	UN1950
Numéro ONU (ADN)	:	UN1950
Numéro ONU (IMDG)	:	UN1950
Numéro ONU (IATA)	:	UN1950

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition des Nations unies (ADR)	:	AÉROSOLS (propane, ethanol, propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol, butane)
Nom d'expédition des Nations unies (RID)	:	AÉROSOLS (propane, ethanol, propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol, butane)
Nom d'expédition des Nations unies (ADN)	:	AÉROSOLS (propane, ethanol, propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol, butane)
Nom d'expédition des Nations unies (IMDG)	:	AÉROSOLS (propane, ethanol, propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol, butane)
Nom d'expédition des Nations unies (IATA)	:	AEROSOLS, FLAMMABLE (propane, ethanol, propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol, butane)

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

AEROSOL STROMBOLI 750ML BUTANE MENTHOL +

ADR Classe(s) de danger pour le transport : 2
ADR Code de classification: : 5F
Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 2
Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : 2
Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 2
Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 2
Pictogrammes



14.4 - Groupe d'emballage

Groupe d'emballage :
Groupe d'emballage (RID) :
Groupe d'emballage (ADN) :
Groupe d'emballage (IMDG) :
Groupe d'emballage (IATA) :

14.5 - Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement : Non
Polluant marin : Non

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

AEROSOL STROMBOLI 750ML BUTANE MENTHOL +

ADR

ADR Code de classification:	:	5F
ADR Dispositions particulières	:	190+327+344+625
ADR Quantité limitée (LQ)	:	1L
Quantités exceptées ADR	:	E0
Instructions d'emballage ADR	:	P207 LP200
Dispositions spéciales d'emballage ADR	:	PP87 RR6 L2
Dispositions pour l'emballage en commun ADR	:	MP9
Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac	:	
Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac	:	
Code-citerne ADR	:	
Dispositions spéciales citernes ADR	:	
Véhicule pour le transport en citerne	:	
ADR catégorie de transport	:	2
ADR code de restriction en tunnel	:	D
Dispositions spéciales chargement, déchargement et manutention ADR	:	CV9 CV12
Dispositions spéciales - Colis	:	V14
Dispositions spéciales - Vrac	:	
Dispositions spéciales - Exploitation	:	S2
ADR Danger n° (code Kemler)	:	

RID

Dispositions particulières	:
Quantité limitée (LQ)	:
Quantités exceptées	:

ADN

Dispositions particulières	:
Quantité limitée (LQ)	:
Quantités exceptées	:

IMDG

Dispositions particulières	:	63 190 277 327 344 381 959
Quantité limitée (LQ)	:	
Quantités exceptées	:	E0
Instructions d'emballage	:	P207 LP200
Dispositions spéciales d'emballage	:	PP87 L2
Instruction(s) IBC	:	
Dispositions IBC	:	
Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac	:	
Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac	:	
Codes EmS	:	F-D, S-U
Arrimage et manutention	:	Catégorie None SW1 SW22
Séparation	:	SG69
Propriétés et observations	:	

AEROSOL STROMBOLI 750ML BUTANE MENTHOL +

IATA

PCA - Quantités exceptées	:	E0
PCA - Quantités limitées - Instructions d'emballage	:	Y203
PCA - Quantités limitées - Quantité nette maximale par emballage	:	30kg
PCA - Packing Instructions	:	203
PCA - Quantité nette maximale par emballage	:	75kg
CAO - Instructions d'emballage	:	203
CAO - Quantité nette maximale par emballage	:	150kg
Dispositions particulières	:	A145 A167 A802
Code ERG	:	10L

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates	Aucun
Substances Annex XIV	Aucun
Substances Annex XVII	Aucun
Teneur en COV	94 % < V < 100 %

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit - Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
4	27-01-23		
3	02-11-22		
2	29-09-22		
1	25-08-22		

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aerosol 1	Aérosol - Catégorie 1
Aquatic Acute 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 1
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Eye Irrit. 2A	Irritation oculaire - Catégorie 2A
Flam. Gas 1	Gaz inflammable. - Catégorie 1

AEROSOL STROMBOLI 750ML BUTANE MENTHOL +

Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 3
Gaz liquéfié	gaz liquéfié
H220	Gaz extrêmement inflammable
H222	Aérosol extrêmement inflammable
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
Press. Gas	gaz sous pression
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1B
STOT SE 3 (H336)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336)

*** **